

Pic de pollution : Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel jeudi

En raison d'un épisode de pollution atmosphérique, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain, jeudi 16 novembre.

L'association AIRPARIF prévoit pour la journée de demain un épisode de pollution atmosphérique aux particules, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositions prévues par l'Exécutif parisien lors de pics de pollution atmosphérique, la Ville mettra en place le stationnement résidentiel gratuit pour la journée du jeudi 16 novembre 2017.

En fonction de l'évolution de la situation dans les jours qui viennent, d'autres mesures complémentaires pourront être prises : gratuité de l'abonnement journée à Vélib', gratuité de la première heure d'utilisation d'Autolib' pour les nouveaux abonnés, voire mesures de restrictions de circulation dans les jours à venir si le pic perdure.

La Ville de Paris appelle tous les Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements et en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou tout mode de transport plus respectueux de l'environnement (notamment le vélo).

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61